

	<b>CONDITIONS D'ANNULATION MAISON BARTIMÉE</b>	<b>1/1</b>
---	--	------------

**La Maison Bartimée** se réserve le droit d'annuler l'atelier si le nombre minimal d'inscrit n'est pas atteint. L'Acompte versé par le participant sera remboursé en totalité ou reporté sur un atelier ultérieur à la demande du participant.

**Si le participant annule son inscription,**

- **Plus de 30 jours** avant le début de l'atelier, le participant pourra reporter sa présence sans frais supplémentaires à une date ultérieure disponible ou à un autre atelier ou demander le remboursement au tarif de l'atelier
- **Entre 15 et 30 jours** avant le début de l'atelier, le participant pourra reporter sa présence sans frais supplémentaires à une date ultérieure disponible ou à un autre atelier ou demander un remboursement de 50% du tarif de l'atelier
- **Entre 8 et 15 jours** avant le début de l'atelier, le participant pourra reporter sa présence sans frais supplémentaires à une date ultérieure disponible ou à un autre atelier ou demander un remboursement de 25% du tarif de l'atelier
- **Moins de 8 jours** avant le début de l'atelier ou du parcours, l'atelier est dû.

En **cas de force majeure** (justificatif demandé) les conditions d'annulation de plus de 30 jours avant l'atelier s'appliquent.